CAHIER DES CHARGES

Entretiens des espaces verts
de la copropriété saint louis
Un parc de 3 hectares

Le premier devis qui doit nous être présenté, sera à l'identique de l'entretien actuel c'est-à-dire : tonte des pelouses, ramassage des feuilles mortes, fleurissement à l'identique des bacs en places etc. etc.

Le deuxième devis sera identique au 1er devis et devra inclure les options paysagères, multiplication du fleurissement de façon à obtenir une résidence de qualité de vie **avec un projet adapté, et cibler et répondre à vos attentes.**

Exemples joints

Beau massif

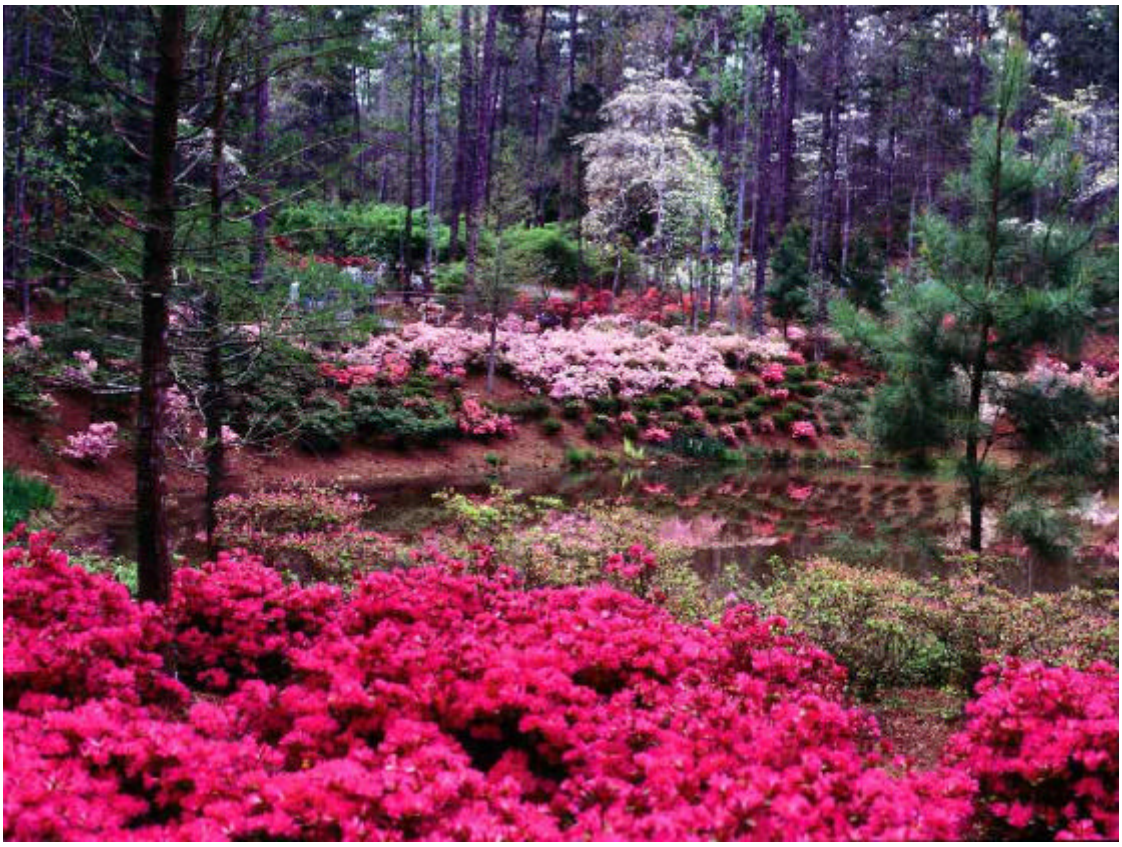

Voici une belle pelouse

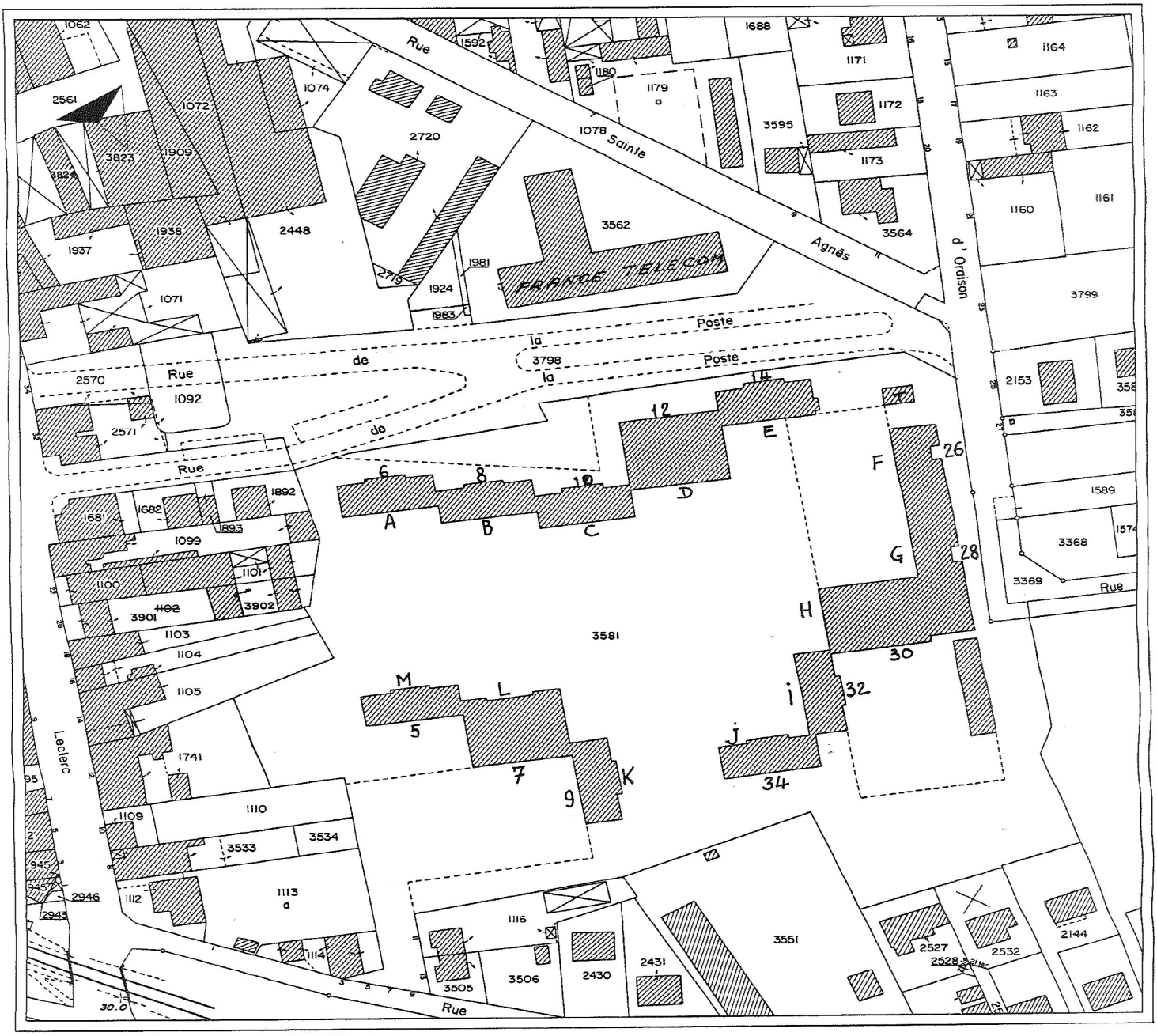

Les devis devront parvenir avant le 15 mars par email sur residence.saint.louis@gmail.com de préférence au format PDF

Par courrier SCI LE VERNIER monsieur MAES 30 rue d'oraison 95310 saint Ouen l'aumône

Par avance merci de votre réactivité